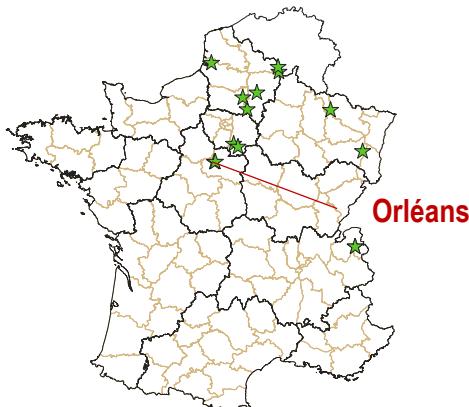


PICO Orléans (45)

LOCALISATION



Commune: Le Molinet sur Solin

STATION

Topographie

- Altitude : 145 m
- Pente : 0%

Climat

T°C moy: 11,6°C / Précipitations : 734 mm/an

Sol

Roche mère : Langhien supérieur à Pliocène inférieur

Texture : Sablo argileuse

Végétation

Genêt, ronce

Peuplement forestier antérieur

Chênaie, coupe définitive en 2022

Essence suivie

Chêne pubescent

Ongulés sauvages présents

Chevreuil, cerf

Caractéristiques du dispositif

Le réseau PICO « Protections individuelles des plants contre les Ongulés » est un réseau expérimental national dont l'objectif est de **comparer la protection conférée aux plants forestiers par différents types de protection individuelle contre les dégâts occasionnés par les cerfs et chevreuils.**

Méthodes de protection individuelle testées

10 modalités de protections sont testées sur ce site. Les protections individuelles sont appliquées dès la plantation. Les protections répulsives sont renouvelées chaque printemps (sauf la modalité « graisse 2 applications », appliquée au printemps et à l'automne).

Protections mécaniques

Témoin (non protégé)



Piquets croisés



Pince à bourgeon (Planta gard cactus)



Gaine intégrale (Nortène)



Protections répulsives



Graisse de mouton (TRICO) :

- 1 application / an
- 2 applications / an



Peinture (Peinture bleue SEMA)



Chaux hydraulique



Laine de mouton lavée



Pâte siliceuse (Elaf bourgeon Pâte)

Plantation

Plantation de chêne pubescent en placeaux à la pioche en décembre 2023.



Suivi de l'expérimentation : Pôle Boigny

Office National des Forêts - Pôle Recherche, développement et innovation
Parc technologique Orléans Charbonnière
100 bd de la Salle - BP 22, 45760 Boigny-sur-Bionne

DISPOSITIF

Dimension

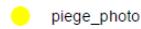
Zone expérimentale de 0,96 ha

Schéma expérimental

Le site a été installé en décembre 2023. Le schéma expérimental est un schéma de plantation en placeaux. Chaque placeau comporte 2 modalités de 8 plants sur le dispositif. Chaque modalité est répétée 5 fois, avec une répartition aléatoire à l'échelle de la parcelle. Au total, 400 plants sont suivis.



Légende



piege_photo

UE

moda

CH	PCA
GN	PCR
L	PS
PB	T
	TR1
	TR2

Mesures

- Hauteur des plants
- État sanitaire
- État des protections
- Consommation par les ongulés (notation séparée pousses terminale et latérales)
- Suivi photo de la fréquentation par les ongulés

Financements :

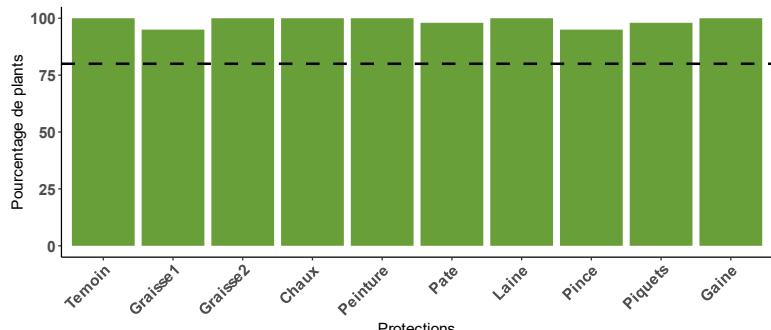


Contact : Mathilde Augard

Mathilde.augard@onf.fr

Résultats des mesures du printemps 2025

Taux de survie des plants



Le taux global de survie des plants à 1 an est de **98%**. Ce qui est largement supérieur au seuil de 80% en dessous duquel un regarni est à prévoir.

Hauteur des plants

La hauteur moyenne des plants vivants toutes modalités confondues est de **45 cm à la plantation** et de **47 cm à 1 an**.

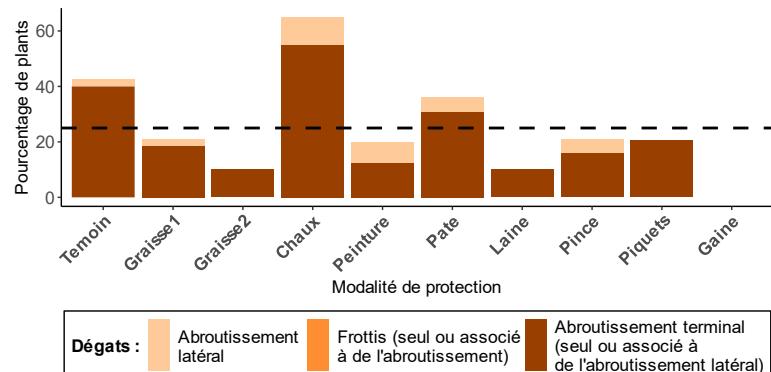
Dégâts d'ongulés sur les plants vivants

Abrutissement terminal : consommation des bourgeons sur la cime du plant.

Abrutissement latéral : consommation des bourgeons latéraux (autres que ceux de la cime).

Seuil de 25% de dégâts : seuil de dégâts à dire d'expert au-delà duquel la plantation est considérée comme compromise par les dégâts de cervidés¹ (ici, seuls l'**abrutissement terminal** et le **frottis** sont concernés par ce seuil).

¹2016, BROISSIER et PALLU, *Le guide pratique de l'équilibre Forêt - Gibier*



En première année, le témoin, la chaux et la pâte **dépassent les 25%** d'abrutissement terminal. Les autres modalités présentent des taux d'abrutissement moindre, mais supérieurs ou égal à 10%.

Seule la modalité **gaine** ne présente aucun dégât.